



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2007/L.19
5 décembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Vingt-septième session

Bali, 3-11 décembre 2007

Point 18 de l'ordre du jour

Rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
sur sa vingt-septième session**

Rapporteur: M^{me} Margaret Sangarwe (Zimbabwe)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

A. Ouverture de la session

1. La vingt-septième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue au Centre international de conférences de Bali (Indonésie) du 3 au 11 décembre 2007.
2. Le Président du SBI, M. Bagher Asadi (République islamique d'Iran), a ouvert la session et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a également salué M. József Feiler (Hongrie), Vice-Président du SBI, et M^{me} Margaret Sangarwe (Zimbabwe), Rapporteuse.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À ses 1^{re} et 2^e séances, tenues les 3 et 4 décembre, le SBI a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2007/16). À la 2^e séance, le SBI a adopté l'ordre du jour tel que modifié en laissant en suspens le point 4 b):

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - d) Élection au Bureau de membres de remplacement.
3. Communications nationales et données présentées dans les inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Compilation-synthèse des quatrièmes communications nationales;
 - b) Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2005;
 - c) Rapport de situation sur l'examen des quatrièmes communications nationales.
4. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) *Laissé en suspens*;
 - c) Fourniture d'un appui financier et technique.
5. Mécanisme financier de la Convention:
 - a) Quatrième examen du mécanisme financier;
 - b) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial.
6. Article 6 de la Convention.

7. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
 - a) Progrès accomplis dans l'exécution de la décision 1/CP.10;
 - b) Questions concernant les pays les moins avancés.
8. Renforcement des capacités au titre de la Convention:
 - a) Renforcement des capacités dans les pays en développement;
 - b) Renforcement des capacités dans les pays en transition sur le plan économique.
9. Notification et examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont aussi parties au Protocole de Kyoto:
 - a) Compilation-synthèse des renseignements supplémentaires figurant dans les quatrièmes communications nationales soumises en application du paragraphe 2 de l'article 7 du Protocole de Kyoto;
 - b) Examen des rapports initiaux et des renseignements supplémentaires figurant dans les quatrièmes communications nationales soumises en application du paragraphe 2 de l'article 7 du Protocole de Kyoto.
10. Fonds pour l'adaptation.
11. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto:
 - a) Renforcement des capacités dans les pays en développement;
 - b) Renforcement des capacités dans les pays en transition sur le plan économique.
12. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
13. Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.
14. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions.
15. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007;
 - b) Examen périodique des fonctions et activités du secrétariat;
 - c) Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto.
16. Mise au point et transfert de technologies.
17. Questions diverses.
18. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 17 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 18 de l'ordre du jour)

4. À sa xx séance, tenue le xx décembre, le SBI a examiné le projet de rapport de sa vingt-septième session (FCCC/SBI/2007/L.19). À la même séance, sur proposition du Président, le SBI a autorisé la Rapporteuse à achever le rapport de la session avec le concours du secrétariat et sous la direction du Président.

Annexes

(À compléter)
